

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes pourront, le cas échéant, bénéficier de l'abattement de 40 % mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L’associée unique rappelle, en outre, que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l’abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l’abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l’abattement
30.06.2024	-	-	-
30.06.2023	-	-	-
30.06.2022	8 000 €	8 000 €	-

ADOPTION

Cette décision a été adoptée par l’associée unique, Gérante, le 29 décembre 2025.

Le présent document est signé via DocuSign au moyen d’un procédé de signature électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifiée conforme par la gérante
Madame Charline LEBERT

Signé par :

756146088C8343E...
Signé le 12/03/2026

Désignation de l'entreprise		SARL LN117										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		8 rue de la Braquerie 37270 LARCAY											
SIRET		89973698700012											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12							
												Exercice N clos le	
												30062025	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net							
		1		2		3							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012							
	Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *		028		030								
	Immobilisations financières * (1)		040	265 470	042		265 470						
	Total I (5)		044	265 470	048		265 470						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066									
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070							
			Autres* (3)	072	180	074		180					
	Valeurs mobilières de placement	080		082									
	Disponibilités	084	82 060	086		82 060							
	Charges constatées d'avance *	092		094									
	Total II	096	82 240	098		82 240							
	Total général (I + II)	110	347 710	112		347 710							
PASSIF												Exercice N NET	
												1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000									
	Ecarts de réévaluation	124											
	Réserve légale	126		300									
	Réserves réglementées *	130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132		113 048									
	Report à nouveau	134											
	Résultat de l'exercice	136		46 839									
	Subventions d'investissement	138											
Provisions réglementées	140												
Total I	142		163 186										
Provisions pour risques et charges		Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		64 201									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 080									
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 1 100)	172		15 913									
	Comptes courants d'associés	173		1 330									
	Autres dettes	175		102 000									
	Produits constatés d'avance	174											
Total III	176		184 524										
Total général (I + II + III)		180		347 710									
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		138 535						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)				Désignation de l'entreprise : SARL LN117										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
	Autres	410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456							
	Matériel de transport	460		462		464		466							
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476							
Immobilisations financières		480	265 250	482	220	484		486	265 470						
TOTAL		490	265 250	492	220	494		496	265 470						
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Fonds commercial			495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516						
	Constructions		520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546						
	Matériel de transport		550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566						
TOTAL			570		572		574		576						

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers			540		542		544		546	
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560		562		564		566	
TOTAL				570		572		574		576	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobili sation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme				
										19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578		580		582		584		586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590	583	594		595		
TOTAL									596	585	597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise : SARL LN117						Néant ☐ *		
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Provisions	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Provisions	Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		sur comptes clients	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial		681		683							
Autres Immob. incorp		700		705							
Terrains		710		715							
Constructions		720		725							
Inst. techniques mat. et outillage		730		735							
Inst. générales agence-ments amén. div.		740		745							
Matériel de transport		750		755							
Autres immobilisations corporelles		760		765							
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780			
II	DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter						
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860							
Total des déficits restant à reporter				870							
III	DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381		
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380		
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	13 200		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	786		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SARL LN117														Néant ☒ *			
Exercice ouvert le : 01/07/2024				et clos le : 30/06/2025				Durée en nombre de mois				12					
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																	
Effectif moyen du personnel * :												376					
		Dont apprentis										657					
		Dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale												861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												105					
TOTAL 1												106					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												143					
Subventions d'exploitation reçues												113					
Variation positive des stocks												111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												153					
TOTAL 2												144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																	
Achats												121					
Variation négative des stocks												145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												150					
TOTAL 3												152					
IV - Valeur ajoutée produite																	
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)												137					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF												117					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																	
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022		Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026							
Période de référence										024		/		/		/	
Date de cessation												/		/		/	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

** Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés"*

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2025

SIREN

899736987

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL LN117

ADRESSE (voie)

8 rue de la Braquerie

CODE POSTAL

37270

VILLE

LARCAY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MADA

Nom de famille

LOUP

Prénom(s)

CHARLINE

Nom d'usage

LEBERT

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

3 000,00

Naissance : Date

06/07/1987

N° Département

37

Commune

TOURS

Pays

France

Adresse :

N°

8

Voie

RUE DE LA BRAQUERIE

Code postal

37270

Commune

LARCAY

Pays

France

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS



(1)

☐ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

SIREN 89736987

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LN117

ADRESSE (voie) 8 rue de la Braquerie

CODE POSTAL 37270 VILLE LARCAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 9052

Forme juridiqueSCI

DénominationAJC INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France)900150566

% de détention25,00

Adresse : N°2

Voierue Pierre et Marie Curie

Code Postal37000

CommuneTOURS

PaysFrance

Forme juridiqueSAS

DénominationCENTRE AUTO OCCASION

N° SIREN (si société établie en France)944412931

% de détention22,00

Adresse : N°

VoieROUTE DU SAINT-LAURENT,

Code Postal37170

CommuneCHAMBRAY-LES-TOURS

PaysFrance

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.